



VILLAZ INFOS

MAIRIE
1 Place de la Mairie
74370 VILLAZ

☎ 04.50.60.61.64
☎ 04.50.60.66.73
www.villaz.fr

NUMÉRO SPÉCIAL

COMMUNE DE VILLAZ

AVIS DE L'ENQUETE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS DE REVISION

Par arrêté N° 07/2011 du 20/04/2011 Monsieur le Maire de la Commune de VILLAZ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n° 1 du P.L.U. de VILLAZ pour une durée de 37 jours :

Du 16 mai 2011 au 21 juin 2011

M. Jean BONHEUR, retraité, a été désigné par monsieur le président du tribunal administratif pour exercer la fonction de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du 16 mai 2011 au 21 juin 2011, pendant les heures d'ouvertures de la mairie :

- Service Administratif:
du lundi au vendredi les matins de 8h30 à 10h30, les lundis, jeudis, vendredis
après-midi de 16h00 à 18h00 et le mardi après midi de 16h30 à 19h30.
- du Service Technique :
les lundis, mardis, vendredis matin de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 8h30 à
12h00 et de 14h00 à 17h30

Pour ce dossier, la mairie sera également ouverte :

- le samedi 28 mai de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 4 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 11 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 18 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- le lundi 13 juin (Pentecôte) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Villaz

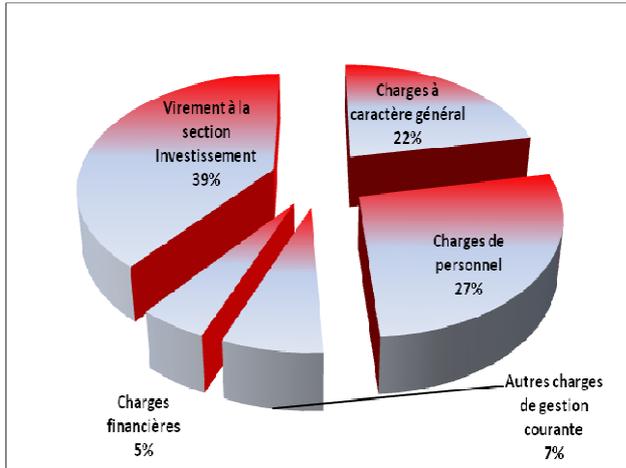
- **Jeudi 19 mai, de 14h30 à 17h30**
- **Mardi 24 mai de 16h00 à 19h00**
- **Mardi 31 mai, de 16h00 à 19h00**
- **Jeudi 09 juin, de 14h30 à 17h30**
- **Jeudi 16 juin, de 14h30 à 17h30**
- **Mardi 21 juin, de 16h00 à 19h00**



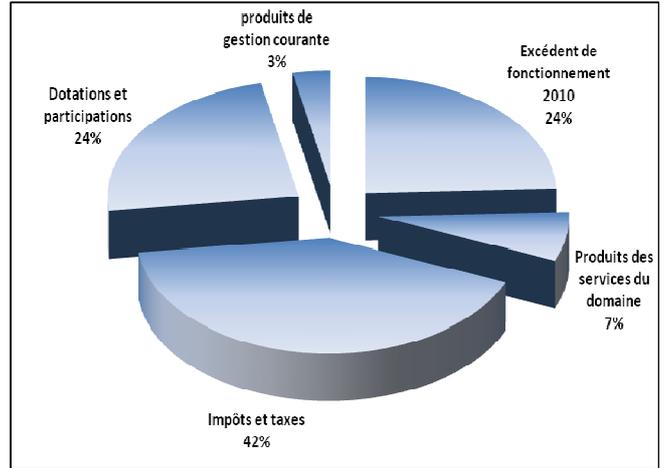
REALISATIONS 2010 – BUDGET GENERAL

F O N C T I O N N E M E N T

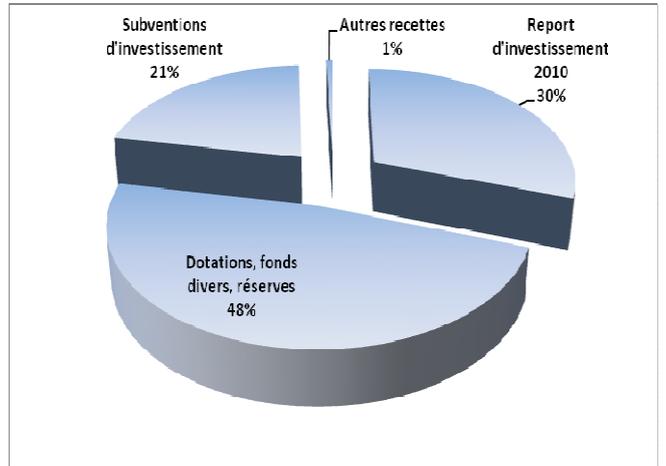
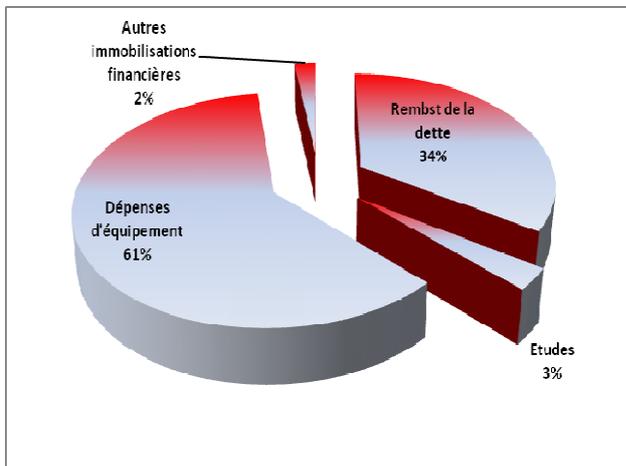
DEPENSES



RECETTES



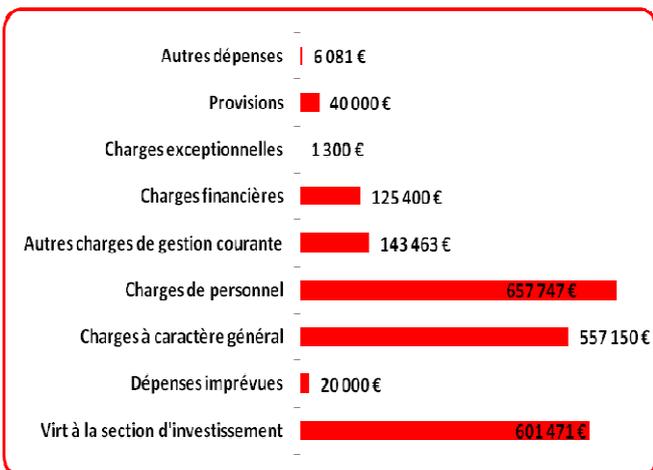
I N V E S T I S S E M E N T



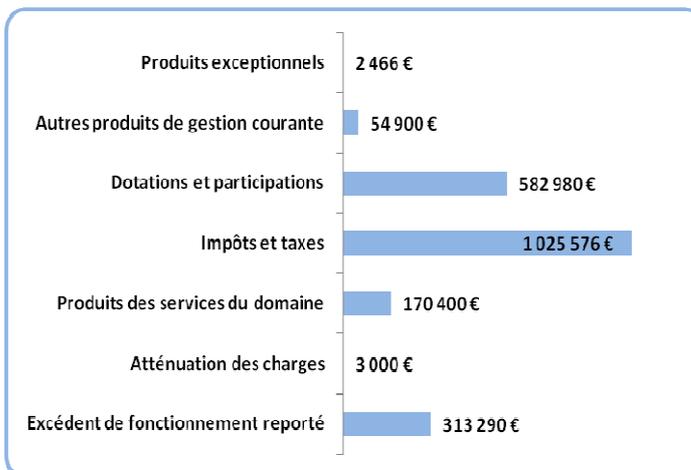
BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement équilibrée à 2 152 612 €

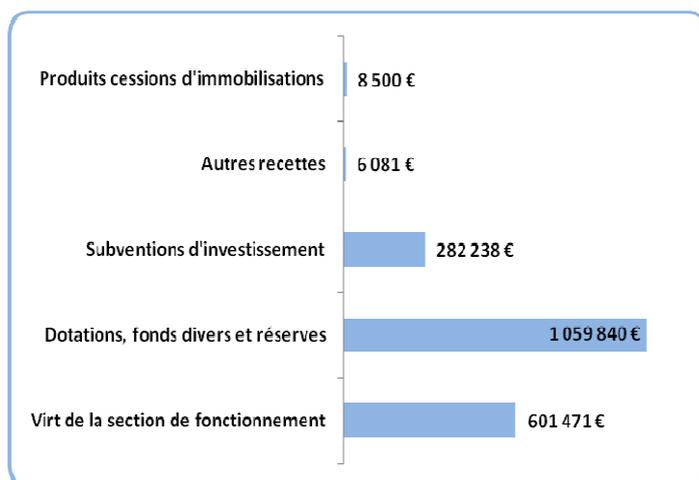
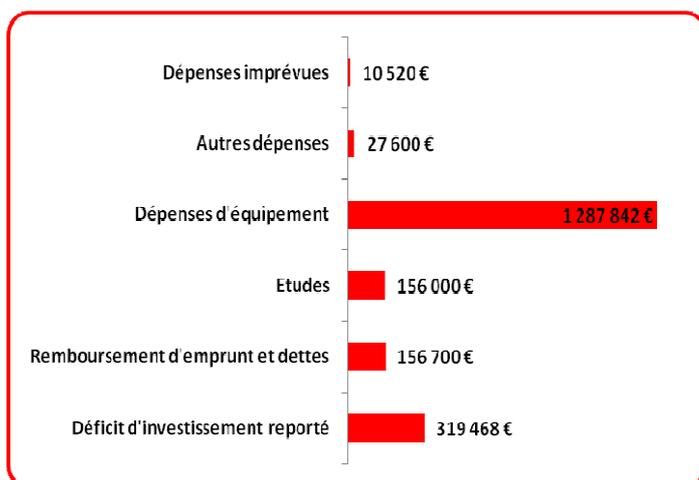
DEPENSES



RECETTES



Section d'Investissement équilibrée à 1 958 130 €



TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2011

Une nouvelle répartition des ressources pour les collectivités territoriales mais une fiscalité inchangée pour les ménages : **Les taux d'imposition des ménages restent à leur niveau 2010.**

En effet, les taux d'imposition locale (taxe d'habitation, taxes foncières) n'augmenteront pas cette année. La commune de Villaz a voté le 21 mars dernier le montant des taux pour 2011 dans un contexte de réforme de la fiscalité locale et d'évolution de la taxe professionnelle. Toutefois, vous allez voir certains taux s'envoler sur votre feuille d'impôt. Par exemple, celui de la taxe d'habitation passe de 7,98 % à 13,24 %. Pas d'effolement : ce n'est qu'une des conséquences de la réforme de la taxe professionnelle qui se traduit par un transfert à la commune de la part départementale de la taxe d'habitation et d'une partie des prélèvements d'Etat. Ce transfert est neutre pour les ménages.

Pour la Cotisation Foncière des entreprises (Ancienne Taxe Professionnelle), là aussi, le taux 2011, découlant de la réforme, correspond au taux communal 2010 augmenté du taux départemental 2009, du taux régional 2009 et de taux de cotisation de péréquation 2009.

Taxes	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'Habitation	7,98 %	13,24 %
Taxe Foncier Bâti	7,54 %	7,54 %
Taxe Foncier Non Bâti	46,18 %	48,42 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) – Ancienne TP	10,40 %	17,53 %



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

DEPENSES

	Réalisé 2010	Budget 2011
Virt à la section d'investissement	0 €	58 065 €
Charges de gestion	211 343 €	243 360 €
Charges de personnel	60 000 €	60 500 €
Dépenses imprévues	0 €	20 000 €
Autres charges	48 144 €	55 547 €
Autres charges de gestion courantes	0 €	1 000 €
Charges financières	15 052 €	14 456 €
Charges exceptionnelles	4 205 €	5 000 €
TOTAUX	338 744 €	457 928 €

RECETTES

	Réalisé 2010	Budget 2011
Excédents antérieurs reportés	59 743 €	45 108 €
Subvention d'équipements	8 391 €	9 370 €
Vente de produits fabriqués	370 168 €	382 270 €
Produits de gestion courante	21 178 €	21 180 €
TOTAUX	459 481 €	457 928 €

DEPENSES

	Réalisé 2010	Budget 2011
Remboursement de la dette	40 240 €	41 650 €
Dépenses d'équipement	122 386 €	208 255 €
Frais d'études	2 296 €	37 702 €
Dépenses imprévues	0 €	12 988 €
Autres dépenses	8 391 €	9 370 €
TOTAUX	173 313 €	309 965 €

RECETTES

	Réalisé 2010	Budget 2011
Virt section d'exploitation	0 €	58 065 €
Excédent d'investis. reporté	112 088 €	54 825 €
Dotations et réserves	13 876 €	94 528 €
Subventions d'investissement	54 029 €	47 000 €
Autres recettes	48 144 €	55 547 €
TOTAUX	228 137 €	309 965 €

Que fait-on en 2011 ?

- Entretien et modification du réseau, rénovation de branchements et sécurisation des captages et réseaux
- Transformation intérieure des réservoirs
- Mise en place de bornes incendie avec renforcement de réseaux (Poussy et Route des Fontaines à Disonche)
- Réalisation d'un diagnostic de notre réseau d'eau